La Secrétaire générale adjointe de l'ONU et la Vice-Présidente de la Commission de l'Union africaine inaugurent la première réunion périodique de coordination Union africaine-Nations Unies, qui s'est tenue virtuellement le 23 juin 2022

La Secrétaire générale adjointe de l'ONU, Amina Mohamed et la Vice-Présidente de la Commission de l'Union africaine, S.E. Mme Monique Nsanzabaganwa, ont accueilli aujourd'hui, en tant que co-présidentes, la réunion inaugurale de coordination périodique UA-ONU.

Cette première réunion de coordination périodique UA-ONU a fourni une plate-forme visant à donner un élan à la coordination revigorée par les deux organisations pour le déploiement réussi des domaines thématiques prioritaires convenus pour leur mise en œuvre au cours de l'année 2022 et au-delà ; et ce, dans le but de répondre aux priorités du continent africain à la lumière des défis posés par la pandémie de Covid-19 et le conflit entre l'Ukraine et la Russie.

La réunion a examiné la matrice proposée sur les « domaines thématiques prioritaires UA-ONU » en s'appuyant sur les résultats de la réunion annuelle du PCR Afrique tenue à Nairobi, le 28 février sous la présidence de la Secrétaire générale adjointe de l'ONU ; ainsi que de la réunion du Groupe de travail sur les PCR Afrique à l'échelle de l'UA, tenue le 24 juin 2021 sous la direction de la Vice-Présidente de la CUA, tout en affinant le plan de travail conjoint proposé des 8 Coalitions basées sur les opportunités et les enjeux (O/IBCs) respectifs de la Plate-forme de collaboration régionale africaine (RCP).

La réunion annuelle UA-ONU s'est à nouveau engagée à redoubler d'efforts pour faire avancer le cadre UA-ONU sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063, du Programme 2030 pour le développement durable et du Cadre UA-ONU pour un partenariat renforcé en faveur de la paix et de la sécurité en Afrique ; ce dernier a pour objectif d'aider les pays africains à suivre les transitions, de la réponse socio-économique aux défis de la Covid-19, aux efforts de relance à plus long terme du continent africain. Dans ce contexte, les commissaires de l'Union africaine et leurs homologues onusiens, de la Commission économique pour l'Afrique, du Programme des Nations Unies pour le développement ainsi que des départements respectifs du Secrétariat des Nations Unies ont convenu d'une coordination renforcée pour atteindre les objectifs communs de l'Agenda 2063 et du Programme 2030.

La Secrétaire générale adjointe de l'ONU et la Vice-Présidente de l'Union africaine ont convenu de tenir des réunions de coordination Union africaine-Nations Unies périodiquement et avant la fin de l'année.